

Club Ganathain

de Badminton



GENAY

C.G.B.



7ème tournoi National de Doubles des Francs-lyonnais

Au nord de Lyon

11 et 12 Décembre 2010

C,D+,D-,NC et Vétérans

* Samedi 11 : Doubles Dames et
Doubles hommes

* Dimanche 12 : Doubles Mixtes

Tous les Doubles seront en poules

Tableau de consolante

Le Club Ganathain Badminton
est heureux de vous inviter à son
7^{ème} tournoi National de Doubles
« des Francs Lyonnais ».

* Les 11 et 12 Décembre 2010.

* Une compétition avec beaucoup
de matchs : 2 sortants dans toutes
les séries.

* Après notre succès de 2008 et
plus de 230 joueurs, nous limitons
pour cette 7^{ème} édition à **140**
joueurs et un tableau de
consolante sera réalisé pour
permettre de faire plus de matchs.



Participants :

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses seniors licenciés de la fédération française de Badminton classés dans les séries C, D, Nc et Vétérans.

Les joueurs de catégorie d'âge « non senior » devront justifier leur classement pour participer au tournoi.

- * **Vétérans** : Certificat médical annuel Vétérant.
- * **Juniors** : 1S (Simple surclassement).
- * **Cadets** : 2S (Double surclassement).
- * **Minimes** : SE (Surclassement exceptionnel).

Les joueurs doivent être autorisés sur le logiciel des licences « Poona ».



Catégories :

Le tournoi est ouvert aux séries C, D, NC et Vétérans en doubles et mixtes.
Les séries pourront être divisées en 2 selon le nombre de joueurs par tableaux.

Merci d'indiquer sur la feuille d'inscription + ou -

- * **Doubles Dames et Doubles Hommes uniquement le samedi 11 Décembre 2010.**
Finales prévues entre 19h et 20h
- * **Doubles Mixtes uniquement le dimanche 12 Décembre 2010.**
Finales prévues entre 16h et 16h30.

2 sortants par poule dans toutes les séries avec un tableau de consolante homologué.



Inscription :

Le nombre de joueurs est limité à 140 joueurs payants leurs inscriptions avant la compétition.
Droit d'inscription :

- *13 € par joueur pour un tableau.
- *18 € par joueur pour 2 tableaux.
- * **30 € pour les joueurs qui régleront sur place leurs inscriptions pour 1 ou 2 tableaux.**

Le règlement doit être effectué à l'ordre du **Club Ganathain Badminton** accompagné de la feuille d'inscription. Le tout devra être adressé **au plus tard le 25 Novembre 2010**, à l'adresse suivante :

Club Ganathain Badminton
M. Pierre BATAILLARD
37 rue du perron
69730 GENAY

Merci de nous indiquer un « Email » pour l'envoi des convocations une semaine avant la compétition.

Les droits d'inscriptions, passés le délai de la date limite d'inscriptions sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail ...).



Juge arbitrage :

Un très grand MERCI à notre Juge arbitre :

M. Julien LAMERCERIE du club de Fos sur Mer pour la 7^{ème} année consécutive.



Lieu et Horaires :

Accueil des joueurs :

- 8h30 le samedi 11 Décembre 2010.
- 8 h 00 le dimanche 12 Décembre 2010.

Un plan du gymnase vous sera envoyé avec votre convocation
Une semaine avant la convocation.



Récompenses :

* Lots et bons d'achats



Renseignements :

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- M. Pierre BATAILLARD

Email : p.bataillard@laposte.net

Tél : 06 76 27 44 15

Site : <http://www.cgb69.com/>

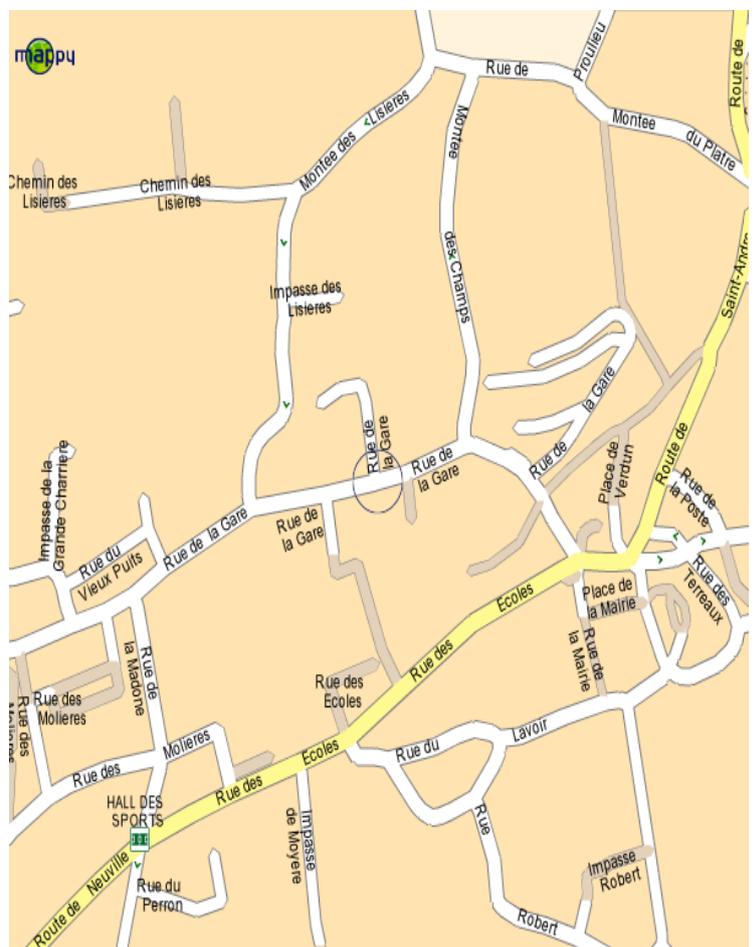
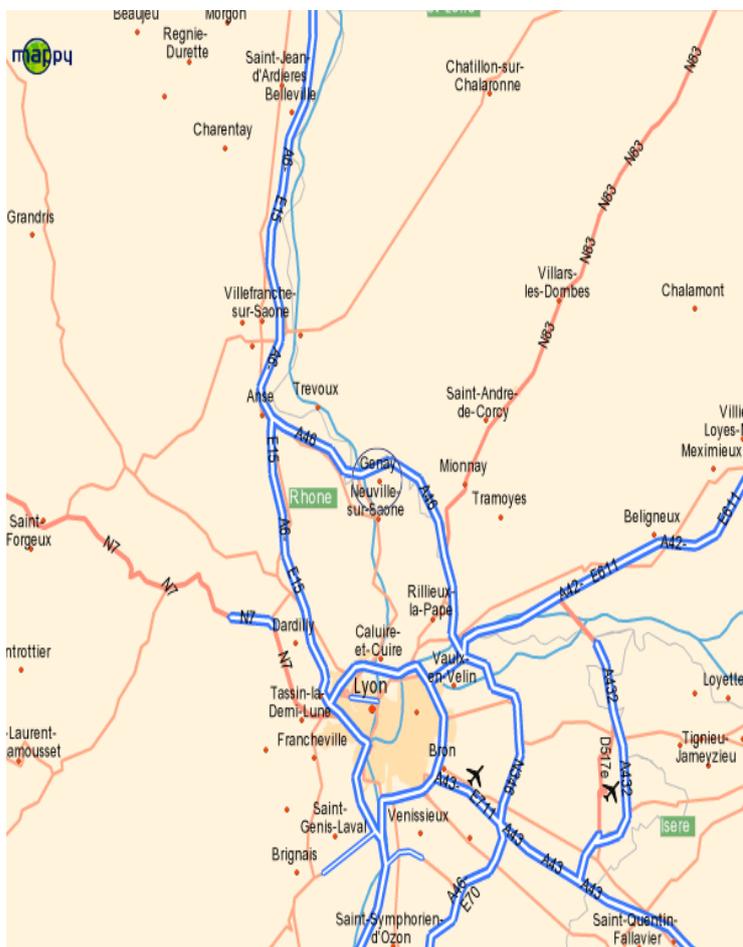


Buvette :

Une buvette sera à votre disposition avec :

- Sandwichs, Quiches, Frites, Saucisses,
- Crêpes, gaufres, Cafés, Boissons ... seront à votre disposition dans la salle.

Voici les plans !



REGLEMENT PARTICULIER

7^{ème} tournoi de Doubles

Des Francs Lyonnais 2010

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BA sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Le Juge arbitre principal sera « **M. Julien LAMERCERIE** » du club de Fos sur Mer. Le tournoi est autorisé par la ligue Rhône alpes et de la fédération française de badminton :

N° d'autorisation : En cours

2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries C, D+, D-, NC et Vétérans.

3. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton.

4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

5. Tout joueur doit être en règle avec la F.F.BA et doit être en possession de sa licence.

6. Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, présenter leur licence compétition à la personne déléguée par le Juge-Arbitre.

Les vétérans, juniors, cadets et minimes devront être autorisés à jouer en senior sur Poona.

- 1S pour les Juniors

- 2 S pour les Cadets

- SE pour les Minimes

- Certificat annuel médical pour les Vétérans. Nouveau formulaire depuis Juin 2009.

7. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux, dans 2 séries différentes car **tous les doubles seront lancés le samedi et tous les mixtes seront joués le dimanche pour le bon déroulement de la compétition.** (Sous réserve d'un trop grand nombre d'inscrits en double, certains matchs de doubles pourront être lancés le dimanche).

8. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
- paiement effectif des droits d'engagement,
- joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées.

9. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés. **Les matchs seront en mode calculés.**

-Poules de « 3 » (2 contre 3, 1 contre perdant 2/3, 1 contre gagnant 2/3).

10. Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette....)

Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 20 entre les sets sinon ils pourront être sanctionné par le Juge arbitre de la salle.

12. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux juges arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets.

Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain, 2 par joueur.

Vu l'espace entre les terrains, il n'y aura pas de chaises pour les entraîneurs. Donc le coaching entre les points sera strictement « INTERDIT ». Merci d'avance de votre compréhension.

13. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.

14. Les matchs seront autos arbitrées jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout

joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

15. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (Trump 101)

16. Tout volant touchant les infrastructures fixes (, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où Il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera annoncé « FAUTE » dans l'échange.

17. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.**

18. En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 13 du Règlement Général des Compétitions. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.

19. **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 3 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**

20. **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BA est exigée sur les terrains.**

21. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

22. **Dés leur arrivée sur le terrain, Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avec de s'échauffer. (test des volants, échauffements et changements de tenues)**

23. **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 m** quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match

suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e).** Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

24. **Contestations** : seul le **responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

25. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

26. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

27. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre.
- Au CPPP avec l'aide de « Poona » au 28 Novembre 2010.

28. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 25 Novembre 2010.**

Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

Le tirage au sort aura lieu le 28 Novembre 2010.

Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail.

Le joueur forfait ou blessé pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à la Ligue Rhône Alpes de Badminton sous peine de 2 mois de suspension sur la ligue RA (Tournois et inter clubs).

29. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

30. Le nombre de joueurs est limité aux « 140 » premières inscriptions

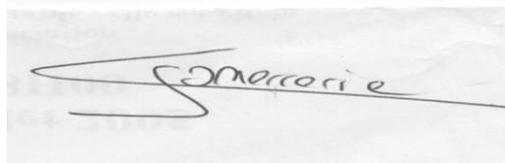
31. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

32. Les droits d'engagements sont de 13 euros pour un tableau, 18 euros pour 2 tableaux.

Et 30 euros pour 1 ou 2 tableaux pour les joueurs réglant sur place le jour de la compétition.

33. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce « 7^{ème} tournoi National de Doubles des Francs Lyonnais 2010 » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.

Juge arbitre : Julien LAMERCERIE
Le 19 Juin 2010.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lamercerie', is written over a light-colored background.